

ASSEMBLÉE NATIONALE
11 juillet 2014

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 1994)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS233

présenté par
Mme Pinville, rapporteure

ARTICLE 2

ANNEXE

À la deuxième phrase de l'alinéa 368, substituer au mot :

« Conseil »

le mot :

« Comité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.